

Formation Satisfaire aux obligations douanières et fiscales

International

Référence de la formation : **X013**

Villes : **Strasbourg, Mulhouse**



**En présentiel ou
à distance** **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **1 290 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 19 juin 2026

Objectifs de la formation

- Satisfaire aux obligations déclaratives et fiscales liées aux opérations extracommunautaires : la déclaration en douane
- Savoir dialoguer avec les Représentants en Douane Enregistrés
- Fiabiliser les principales données de la déclaration en douane : Nomenclature, Origine et Valeur
- Protéger les intérêts économiques et fiscaux de l'entreprise exportatrice et importatrice : procédures de dédouanement et régimes particuliers
- Les avantages du statut d'OEA

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Personnel des services transport, logistique, expédition, achat et vente
- DAF et collaborateur des services comptabilité
- Juriste fiscaliste spécialisé

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un agent des douanes
- Démarche pédagogique active et participative
- Outils opérationnels utilisables en entreprise

Programme de la formation

Introduction : comprendre l'utilité d'une déclaration douanière soignée

- Définir les notions de territoire douanier de l'Union et de flux extra-communautaires
- Mesurer les enjeux déclaratifs et fiscaux des opérations commerciales extracommunautaires
- Connaître les missions de la Douane française
- Anticiper les grandes réformes en cours et à venir

1. Maîtriser les principes douaniers généraux

- La notion de Douane de l'Union
- La segmentation et la catégorisation des pays tiers
- Le périmètre des obligations déclaratives et fiscales des entreprises importatrices et exportatrices : la déclaration en douane
- Les restrictions au libre-échange (RLE)
- Le dédouanement réalisé par des tiers déclarants : le statut et les responsabilités du Représentant en Douane Enregistré

2. Collecter et communiquer les données variables fondamentales de la déclaration douanière

- Le support principal de la déclaration : le DAU dématérialisé et l'application DELTA-G
- La nomenclature douanière (le TARIC EUROPA) : méthode de détermination
- L'origine préférentielle ou non préférentielle de la marchandise : détermination et preuves
- Les valeurs en douane à l'exportation (valeur statistique) et à l'importation (valeur en douane, valeur statistique et base TVA)

3. Choisir et utiliser une procédure de dédouanement

- L'outil DELT@
- Les procédures de dédouanement (procédure simplifiée, DCN, DCC)
- La dématérialisation des titres et justificatifs

4. Attribuer un régime douanier à la marchandise

- Les régimes définitifs à l'importation et à l'exportation
- Les régimes particuliers :

- Les opérations de transit
- L'admission temporaire
- Le perfectionnement actif et passif
- Le régime de l'entrepôt douanier
- Le régime des retours

Conclusion

- L'anticipation du contentieux
- Se préparer au renforcement de la traçabilité des contrôles
- Le label d'Opérateur Economique Agréé

Modalités de la formation

Les modalités pédagogiques

Supports informatiques / mises en pratique aidées

Organisation

Formation à distance ou en présentiel

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Validation de la formation

- Attestation d'évaluation des acquis
- Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025